



## UNSA DOUANES

139 rue de Bercy  
Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1  
75012 PARIS

Site Internet : <http://www.unsadouanes.org>  
Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>  
Twitter : <https://twitter.com/unsadouanes>  
Google+ : <http://gplus.to/UNSA Douanes>  
YouTube : <https://www.youtube.com/user/UNSA Douanes>  
Flickr : <http://www.flickr.com/photos/unsadouanes/>

Affaire suivie par : Vincent THOMAZO  
Portable : 06.61.71.67.90  
Téléphone DG : 01.57.53.29.26  
Téléphone siège : 01.01.53.17.86.76 ou 79  
Télécopie siège : 01.53.17.86.75  
Mél : [unsadouanes@gmail.com](mailto:unsadouanes@gmail.com)  
Mél : [unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr](mailto:unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr)

PARIS, LE 06 NOVEMBRE 2014

*Madame Hélène CROCQUEVIELLE  
Directrice Générale des Douanes et  
Droits indirects  
11, rue des deux communes  
93558 MONTREUIL Cedex*

Objet : *CSRH - Problèmes liés au basculement de la paye.*  
Réf. : **2014/VT**

Madame la Directrice Générale,

Les agents et l'encadrement du Centre Services Ressources Humaines (CSRH) des douanes, installé à Bordeaux, mettent tout en œuvre pour que le paiement de tous les douaniers soit assuré. Malgré cela, de graves menaces pèsent sur la liquidation de la paye du mois de janvier.

En effet, l'application MATTHIEU, qui gère les services de la surveillance, n'est toujours pas déversée dans SIRHIUS qui doit prendre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le relais d'OCAPI. Elle ne le sera que fin novembre au mieux.

Vous comprendrez aisément que ce report de date et les doutes persistants sur la faisabilité rapide de l'intégration des données de MATTHIEU dans SIRHIUS ne permettent pas de penser que nos collègues du CSRH, malgré leur sens professionnel aigu, pourront, pour le 1<sup>er</sup> janvier, corriger toutes les anomalies rencontrées.

En l'état actuel des choses, le traitement des douaniers, pour toute sa partie indemnitaire, ne peut donc pas être garanti pour la bascule de janvier.

Notre syndicat ne peut accepter le risque qu'une grande majorité de collègues ne perçoivent pas leur juste traitement. Après tant d'années d'effort, sur le plan financier, supportées par nos collègues douaniers, nous trouverions parfaitement scandaleux de les pénaliser doublement par une liquidation inexacte de leur traitement.

Aussi, nous vous demandons instamment de surseoir au basculement de la paye en conservant dans un premier temps l'application OCAPI qui garantit les indemnités de traitement.

En espérant que vous prendrez en compte notre souci de sécuriser le paiement des salaires qui constitue l'une des préoccupations majeures des agents, veuillez accepter, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes sentiments dévoués.

Vincent THOMAZO  
Secrétaire général UNSA DOUANES